## REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE HAUTE CORSE

ARRONDISSEMENT DE BASTIA

**CANTON DE BORGO** 

Nombre de membres				
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération		
29	29	18		

Date de convocation:

6 février 2024

Objet de la délibération :

CONSTRUCTION D'UNE STRUCTURE ENFANCE MULTI-ACCUEIL

Le Maire



#### **COMMUNE DE BORGO**

#### DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

Séance du mardi 13 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le treize février à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de BORGO, étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame le maire ANTONIOTTI épouse NATALI Anne Marie.

#### PRESENTS: 15

ANTONIOTTI épouse NATALI Anne Marie, BELGODERE épouse VITTORI Charlotte Dominique, MARIOTTI épouse GARIBALDI Augustine, LAMBERTI Ange, PASQUALINI Pierre Antoine, NERI Angèle, OLIVA José, AMBROSI Chantale Jeanne, NATALI Pierre, SIMON Marie-Anne, SANTINACCI épouse GALEAZZI Marie Catherine, CASIMIRI Frédéric, PASQUALINI Alain, MILLIEX Didier, MILANI Paul.

### **POUVOIRS: 3**

PASQUALI Gabriel Michel Raphaël, a donné pouvoir à LAMBERTI Ange, VINCIGUERRA Eugène a donné pouvoir à PASQUALINI Pierre Antoine, APICELLA Lucie a donné pouvoir à MILLIEX Didier,

#### ABSENTS: 11

DOMINICI Jean-Baptiste, BATAZZI épouse ALBERTINI Christiane, SANTINI Gilda, MATTEI Thomas, SAMPIERI Alexandra PASQUINI Joseph, CHOIX Sabine, BARTOLOTTI Jean Claude, RUTALI Marie Rose, GARULLI Alicia, SANTELLI Murielle

Un scrutin a eu lieu, Madame MARIOTTI épouse GARIBALDI Augustine a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire ; ont voté :

Pour: 18 Contre: 0 Abstentions: 0

Mairie de Borgo - Centre Administratif - Route de la gare - 20290 BORGO



# CONSTRUCTION D'UNE STRUCTURE ENFANCE MULTI-ACCUEIL

Dans le cadre de la construction de la structure multi-accueil, Madame le Maire présente le projet au Conseil municipal.

En effet celui-ci, vient remplacer le bâtiment existant qui est à présent sous dimensionné compte tenu de l'augmentation de la population de la commune.

Cette nouvelle construction répondra aux nouveaux besoins et permettra l'accueil des enfants dans des conditions optimales.

Le montant des travaux étant estimé à 3 102 204.00€ HT, Madame le Maire demande au Conseil municipal de bien vouloir l'autoriser à solliciter un soutien financier auprès de Monsieur le Préfet de la Haute – Corse, et de la Caisse d'Allocation Familiale. La Collectivité de Corse sera sollicitée dans le cadre de la dotation quinquennale.

Madame le Maire propose le plan de financement suivant :

Etat	38.68%	soit	1 200 000€ HT
Collectivité de Corse	28.96%	soit	898 342€ HT
CAF	10.31%	soit	320 000€ HT
Commune	22.05%	soit	683 862€ HT

### Le Conseil municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Madame Le Maire, Et après en avoir délibéré,

### **DECIDE**

- d'approuver dans toute sa teneur l'exposé de Madame Le Maire,
- d'autoriser Madame le Maire à solliciter un soutien financier auprès de Monsieur le Préfet et de la Caisse d'Allocation Familiale,
- d'approuver le plan de financement proposé, soit :

Etat	38.68%	soit	1 200 000€ HT
Collectivité de Corse	28.96%	soit	898 342€ HT
CAF	10.31%	soit	320 000€HT
Commune	22.05%	soit	683 862€ HT

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents ou représentés